

Mise au point.

Dernière ligne droite pour le Bois Balon.

Des informations partielles, imprécises et parfois fausses ont été diffusées récemment dans la presse parlée et écrite à la suite d'échanges en commission du Parlement wallon.

Les Amis du Bois Balon souhaitent d'abord rappeler que leur but est de garder le Bois Balon ouvert à tous ; c'est à cette fin qu'ils ont créé une société coopérative à finalité sociale financée par et pour les citoyens de Bousval, Genappe et ailleurs.

La convention de vente a été signée le 10 juin 2021 par les vendeurs et les Amis du Bois Balon. Le prix d'achat est de 60.000 EUR auxquels s'ajoutent 12.000 EUR de taxes et frais soit un total de 72.000 EUR pour l'achat proprement dit. La vente doit être définitivement conclue au 31 décembre 2021.

A ce jour, 282 actionnaires ont souscrit un montant de 54.625 EUR, les souscriptions continuent d'arriver et il est permis d'espérer que le cap de 60.000,00 EUR sera franchi dans les prochaines semaines. Nous poursuivons notre appel à toutes et à tous pour atteindre les 72.000 EUR nécessaires à l'achat avant la fin de l'année.

Le montant total de la souscription est de 85.000 EUR car il est également destiné à entamer la gestion et l'aménagement du bois et l'organisation d'activités.

Nous attendons des autorités le soutien pour notre projet, comme l'a très bien compris la ville de Genappe, et non l'énoncé de projets alternatifs dont la réalisation est incertaine et irréaliste dans les délais impartis. Ceci ne peut conduire qu'à semer la confusion et finalement à empêcher d'atteindre le but formulé depuis longtemps : maintenir le Bois Balon dans l'espace public et accessible à tous.

SCES « Les Amis du Bois Balon »

15 octobre 2021
